



Rapport d'activité 2010

L'année 2010 est une année particulièrement riche tant en termes de réalisations que de réorganisation de la Fondation Lou.

Citons :

- la cession de droits de « Lettre à Lou » à Taïwan et la gestion des stocks de DVD restants.
- les premières réalisations de la Plateforme Annonce Handicap et sa mue en asbl indépendante de la Fondation Lou,
- le festival de films EOP ! en mai à Erasme et, là-aussi, la création ensuite d'une asbl indépendante de la Fondation,
- le soutien aux familles d'enfants porteurs du syndrome de Morsier et le suivi des progrès médicaux en la matière.
- les séances de sensibilisation dans les écoles, administrations etc.
- la création d'une « cellule » événement pour financer la Fondation Lou et l'organisation par celle-ci d'une soirée au bénéfice de la FL .
- la participation de Lou à une delphinothérapie,
- la commande d'un nouveau film produit par la Fondation Lou.
- la gestion pour l'école de Lou (et avec l'association de parents) d'auxiliaires bénévoles afin d'aider Lou et d'autres enfants à se concentrer sur leurs tâches scolaires.
- Et enfin, la gestion des dons (un don ciblé à l'attention de Richard, un jeune Haïtien porteur du même syndrome que Lou (1.000 € de dons à cette fin) et la création d'un compte « projet Lou » (sur lequel a été viré 20.000 €),

Par rapport à toutes ces réalisations , il faut cependant relever un point négatif : le projet de maison de vie pour Lou qui reste au point mort.

Développement :

1. Vente du DVD « Lettre à Lou » :

En l'absence de réseau de distribution depuis 2008, le DVD « Lettre à Lou » se vend en faible quantité (essentiellement lors d'événements et conférences) : 117 DVD ont été vendus en 2010 (-30 par rapport à 2009 / -140 par rapport à 2008 et -129 par rapport à 2007).

Au 31/12/2010 : 6.728 DVD ont été vendus depuis la sortie de celui-ci (11/2006).

716 DVD ont été offerts (presse, relations professionnelles et parents d'enfants en situation de handicap), dont 76 pour l'année 2010.

Le stock restant est de 8.282 DVD

Il conviendrait au CA de déterminer la stratégie pour ce stock important restant.

A ce propos et comme souhaité lors du CA de l'année précédente, la valeur de ce stock, qui fort logiquement après 4 ans devient difficile à écouler, a été dévalué dans le bilan financier.

2. La Plateforme Annonce Handicap

Concernant le Plateforme Annonce Handicap, Luc Boland a poursuivi l'ensemble de la coordination du chantier et sa recherche de financement de sorte qu'en dehors de la mise à disposition de ses ressources humaines et matérielles de la Fondation, ce projet soit totalement financé par des subsides et sponsors. Ces objectifs fixés ont été réalisés à savoir :

- le financement et la réalisation d'un site internet (réalisation de la première phase : la page « parents », la page « professionnels » et la page de la PAH), et d'un livret de sensibilisation à l'attention des professionnels.
- La réalisation d'un second colloque (novembre 2010) afin de poursuivre la réflexion et présenter les réalisations de la PAH.
- La réalisation de 5 films qui seront des outils de sensibilisation à la problématique.
- la pérennisation de la PAH sous forme d'ASBL en novembre 2010, libérant ainsi la Fondation Lou de sa tutelle. Cette asbl est composée de 28 membres (28 associations en qualité de personnes morales, dont la Fondation Lou).

Financièrement, une comptabilité spécifique des frais et des recettes pour la PAH a été tenue quotidiennement (voir bilan financier et annexe).

En terme de réalisation, les résultats du travail accompli sont impressionnants :

- la première phase du site Internet (www.annoncehandicap.be) permet aujourd'hui à des parents en souffrance face au diagnostic de trouver, dans leur recherche sur internet, un site qui peut les aider dans le cheminement émotionnel que cela provoque. C'est, selon les initiateurs du projet, une étape essentielle que de trouver une légitimité à ses questionnements et émotions, pour ensuite entrer en résilience et aborder cette « nouvelle » vie.
- Le livret de sensibilisation quant à lui a été tiré à 25.000 exemplaires et est sans conteste l'action la plus visible de la PAH. Les chiffres qui suivent ne contrediront pas son réel succès, confirmés par de nombreuses réactions positives de la part de professionnels :
 - o 13.000 ex. ont été encartés dans le Journal du Médecin,
 - o 2.550 ex. ont été distribués dans les milieux d'accueil et les consultations de nourrissons de l'ONE,
 - o 1800 ex. diffusés via un mailing institutionnel de Question Santé,
 - o 2750 ex. ont été distribués dans l'enseignement spécialisé avec le concours du Conseil Supérieur de l'Enseignement Spécialisé.
 - o 2500 ex. ont été distribués via les mutualités libres et socialistes
 - o 1500 le seront bientôt via les mutualités Chrétiennes
 - o 145 ex. ont été distribués lors de séances de sensibilisation

- o et un peu plus de 1050 ex. ont été envoyés par la poste ou remis à divers organismes, associations, centres PMS etc. suite à leur demande.

Soit un total de 25.295 ex. (virtuellement en rupture de stock).

Un retraitage de 10.000 exemplaires est prévu en 2011 en collaboration avec l'Awiph.

- Le colloque de novembre 2010 fut lui aussi un réel succès (300 personnes) et a été très apprécié pour son professionnalisme. Ce colloque a permis la réalisation de précieux outils– en l'occurrence les vidéos présentées lors de la journée - qui serviront d'outils lors de séances de sensibilisation futures de la PAH.
- En 2010 toujours, la PAH a réalisé un powerpoint standard pour ses séances de sensibilisation des professionnels. 5 séances ont ainsi déjà été réalisées à la demande de hautes écoles, d'organismes professionnels ou d'institutions, avec pour résultat une profonde remise en question des pratiques professionnelles.

En conclusion, sans le rôle essentiel de Luc Boland et de la structure de la Fondation Lou, ce chantier n'aurait pas vu le jour. Elu président de l'asbl PAH, Luc Boland poursuivra sa tâche et la Fondation Lou continuera à mettre à disposition de la PAH ses outils de communication.

Il reste à espérer que la constitution en asbl permettra l'implication de tous ses membres afin de pérenniser le travail accompli et poursuivre les nombreuses réalisations encore à faire.

3. Le Festival « EOP ! » (Extra & Ordinary People)

Dans la volonté de sensibilisation des professionnels et du grand public, Luc Boland a accepté en 2009, au nom de la Fondation Lou, d'organiser un festival de films sur le thème du handicap et de la petite enfance dans le cadre d'un congrès annuel et européen de pédiatrie (EACD) organisé en 2010 en Belgique par le prof. Dan.

Ce projet s'est monté en collaboration avec le festival de film grec sur la même thématique (« Emotion Pictures »).

Cet événement a réuni en mai 2010 environ 250 personnes à Erasme pour une projection de 10 courts métrages pendant deux heures.

Tout comme la PAH, ce projet a été presque totalement financé par le congrès et par le cabinet de la Ministre Huytebroeck (voir bilan financier « EOP ! »).

Le succès rencontré et la collaboration avec le festival grec (mise à disposition de son catalogue de films) a donné l'idée à Luc Boland de créer un tel événement annuel en Belgique. De nombreux contacts ont été pris durant l'année 2010 pour mesurer la faisabilité d'un tel festival et son financement. L'enthousiasme de différents ministères et d'administrations compétentes, de même que de personnes désireuses de participer à ce projet, ont amené à la création d'une autre asbl (« EOP ! ») dans le but de dégager la Fondation Lou de la responsabilité financière d'un tel événement.

C'est ainsi que tout comme la PAH, l'asbl « EOP ! » a été créée en octobre 2010.

Nommé administrateur délégué de cette asbl, Luc Boland continue à porter le projet et la Fondation Lou le soutient en mettant à disposition de cette asbl ses infrastructures et facilités, à concurrence de 2.000 € pour l'édition 2011 du festival (en échange d'une visibilité de son logo dans toute la communication sur l'événement).

En conclusion, tout comme le projet de la PAH, la Fondation Lou a pleinement joué son rôle d'initiateur et son rôle de sensibilisation dans le projet « EOP ! », partant de la conviction que l'inclusion de Lou dans la société ne peut se faire dans une présentation étriquée et réduite aux seules réalités de Lou, mais bien au prix d'une sensibilisation plus large.

4. Le soutien aux familles d'enfant atteint du syndrome de Morsier :

Le soutien aux familles d'enfants porteur du syndrome de Morsier par la Fondation continue : ce sont aujourd'hui 50 familles en francophonie (+10 par rapport à 2009) qui sont entrés en contact direct avec la Fondation Lou afin de recevoir des informations sur ce syndrome.

A ce propos de nombreux échanges et des rencontres directes ont été réalisés, dont particulièrement sur la problématique des greffes de cellules souches réalisées en Asie et qui apporterait une rémission partielle des cellules endommagées du nerf optique et du septum pellucidum. Les hôpitaux asiatiques réalisent un marketing très actifs (pour ne pas dire agressif) auprès des parents d'enfants porteurs du syndrome de Morsier avec des garanties de résultats (légers), mais aussi un coût humain (un mois en Chine ou à Taïwan) et financier (40.000 €).

Aux Etats-Unis et en Angleterre, une dizaine d'enfant porteurs du syndrome de Morsier se sont rendus en Asie pour y subir des greffes avec des résultats très faibles mais encourageants : récupération de 0,5/10^{ème} de la vue. De même, des témoignages semblent démontrer que les cellules souches régénèrent non seulement un petit peu les nerfs optiques, mais aussi se greffent sur le septum Pellucidum et/ou le corps calleux, provoquant une amélioration des facultés intellectuelles de l'enfant greffé, et enfin sur l'hypophyse, améliorant ainsi la production des hormones.

Mais aujourd'hui et renseignements pris auprès de scientifiques belges, nul ne sait encore la fiabilité des cellules souches sur le long terme : risque de dégénérescence, de mutation en cellules cancéreuses même si à ce jour, cela ne s'est pas encore produit.

Le problème est qu'il s'agit d'une avancée technologique très récente puisqu'elle n'est d'application que depuis 2008 et que seul le temps permettra d'observer la fiabilité de ces traitements.

En décembre 2010, la Fondation Lou a publié une newsletter à l'attention de tous les parents, les mettant en garde en ces termes sur les résultats et conséquences de telles greffes.

Il reste néanmoins que cette avancée technologique peut représenter un espoir pour Lou et les autres enfants dans les années futures.

Pour conclure ce chapitre important, notons qu'un projet est en train de naître avec d'autres parents d'enfants porteurs du syndrome de Morsier : celui de réaliser un forum sur Internet où les parents pourraient échanger leurs informations sur différentes thématiques (éducation, nutrition, mobilité, musique, greffe etc...). Sans l'investissement d'autres parents, ce projet ne pourra voir le jour, car il nécessite une modération quotidienne des articles publiés afin de veiller à la diffusion d'informations exactes et un respect mutuel dans les échanges.

5. Travaux de communication / sensibilisation (Conférencier) :

Durant l'année 2010, Luc Boland a répondu à 4 demandes de projection / conférences / débat : à l'école Saint-Guibert à Gembloux, lors des formations continues de la Fédération des Soins à Domicile (FASD), pour Altéo à Rochefort et pour les 175 ans de l'IRSA (l'école de Lou) (en partenariat avec la PAH).

Comme à chaque fois, les rencontres avec le public présent sont l'occasion d'échanges riches qui permettent aux participants d'appréhender autrement la déficience.

Le projet d'un dossier pédagogique à introduire dans les ministères afin de financer et multiplier les projections-débats (surtout dans les écoles) reste toujours en attente, faute de temps pour le réaliser.

6. Action événements Fondation Lou : Création d'une cellule de soutien

A l'initiative du frère de Luc Boland, Vincent Boland, une cellule « EventLou » s'est réunie, rassemblant des volontaires qui s'étaient déjà investis lors des précédents événements organisés par la Fondation Lou (Soirée Honypop et soirée du « Théâtre Loyal du trac ») afin de récolter des fonds pour la Fondation.

Cette cellule a mis sur pied un nouvel événement en décembre 2010 (une soirée théâtre (« Noces de vent ») avec une nouvelle fois la complicité du Théâtre Loyal du Trac (voir bilan financier).

Cette soirée fut un grand succès (324 personnes - salle comble) et a permis à la Fondation Lou de présenter un bilan de ses activités, agrémentés des vidéos réalisées pour la PAH et pour le festival « EOP ! ».

Il est prévu en 2011 que cette cellule mette sur pied une nouvelle soirée dans la perspective des 5 ans de la Fondation Lou. L'idée d'un spectacle humoristique précédé d'un concert musical (« Jam ») entre Lou et des musiciens réputés est évoqué.

7. Actions en faveur de Lou : La delphinothérapie de Lou

En 2009 puis en 2010, en concertation avec la Maman de Lou (trésorière de la Fondation Lou), la candidature de Lou a été posée auprès de l'association « delphus », afin qu'il puisse être sélectionné et puisse participer à une semaine de séances de « delphinothérapie » en Espagne. Ce qui fut le cas lors de la seconde tentative cette année.

Bien que pas encore prouvé scientifiquement, la delphinothérapie relate de nombreux cas d'enfants autistes pour lesquels de telles séances avec des dauphins furent bénéfiques en terme d'apaisement et/ou d'éveil, et ce parfois de manière durable. Bien que Lou ne soit pas déclaré autiste, mais bien ayant des comportements autistiques, une telle rencontre pour Lou est apparue comme étant à tenter, d'autant qu'une telle expérience lui permettrait de toucher et donc de se représenter le monde animal marin, au delà de tout bénéfice thérapeutique éventuel.

Les coûts étant gratuits pour Lou mais relativement élevés pour les accompagnateurs, il a été décidé que la Fondation Lou prendrait en charge le voyage en avion des parents (voir bilan financier).

Si le premier objectif (la rencontre avec le monde marin) a été pleinement rempli et fructueux pour Lou – Il a eu de réelles relations avec les dauphins et leurs « parlent » - , le bénéfice thérapeutique n'est cependant pas à négliger, même s'il est très difficile d'assurer la causalité de l'événement comme étant la seule possible. Toujours est-il que dans les quinze jours qui suivirent, Lou fit de réels progrès en termes d'éveil ainsi que dans la gestion de ses émotions.

La rencontre en Lou et les dauphins est relatée dans un film, mis en ligne sur le site de la Fondation qui démontre la richesse de la rencontre.

Les bénéfices intellectuels ont été, quant à eux, relatés sur le blog de Luc Boland « Le journal de Bèrlebus ».

8. Commande d'un film sur le delphinothérapie :

Suite aux images filmées sur place par Luc Boland lors de la delphinothérapie des 11 enfants sélectionnés, l'association « delphus » a commandé un film à la Fondation Lou qui sera réalisé début 2011. Un budget a été déterminé qui couvrira le travail salarié de Luc

Boland, pendant que la Fondation Lou mettra ses infrastructures informatiques à disposition pour la réalisation du montage du film.

Après « Lettre à Lou », le film sur la ferme « Nos Pilifs » et les cinq films pour la Plateforme Annonce Handicap, il s'agira de la quatrième production de film réalisée par la Fondation Lou.

9. Les auxiliaires bénévoles à l'école de Lou

Dès 2009 et après le constat évident d'un manque d'encadrement de Lou dans son apprentissage scolaire (lié au manque de moyen dont dispose l'école), les parents de Lou ont mis en place, avec l'accord de la direction de l'école, la présence deux auxiliaires volontaires venant chacun en classe une fois par semaine pendant deux heures afin d'aider Lou à se concentrer sur les tâches demandées par le professeur.

Les résultats de cette initiatives pour Lou ont été évidents, de sorte qu'à la rentrée 2010 et avec la renaissance de l'association de parents de l'école présidée par Luc Boland, le principe d'auxiliaires bénévoles s'est développé : 3 auxiliaires auprès de Lou et 7 autres auprès d'autres enfants présentant comme lui des troubles de l'attention.

La Fondation Lou a mis une fois encore ses canaux de diffusion, ses infrastructures de communication et la disponibilité de Luc Boland au service de ce projet pour trouver les volontaires et gérer le calendrier des offres et des demandes.

10. Dons :

Au delà du relevé des dons en 2010 (voir bilan comptable) , deux points sont à relever dans le bilan moral :

Un compte intérêt spécial a été ouvert (« Projet Lou ») et 20.000 € y ont été déposés dans l'objectif de préserver des montants spécifiques pour Lou. Pour rappel, il a été évoqué en CA de manière informelle que minimum 50 % des bénéfices des actions de la Fondation Lou et des ventes des DVD devrait être réservés à l'avenir de Lou. Le compte intérêt de la Fondation étant au 31/12 de 42,245 €, il serait bien de poursuivre cette logique en transférant 11.000 € de ce compte épargne vers le compte « projet Lou ».

La Fondation Lou a collecté 1.000 € de dons en vue d'une aide à apporter à Richard, le jeune Haïtien porteur du syndrome de Morsier, afin de fournir du matériel d'apprentissage pour enfants déficients visuels à l'école où il est scolarisé qui a été totalement détruite lors du tremblement de terre. Des contacts sont en cours pour déterminer le matériel : probablement une machine braille « Perkins » et des cannes. Luc Boland propose que la Fondation prenne en charge les frais de livraison via « Médecin sans frontière » (comme par le passé) à concurrence de 250 €. Pour rappel, la Fondation Lou a déjà aidé Richard en envoyant des livres en braille en 2009.

11. Dossiers en attente :

Comme évoqué dans l'introduction, le projet de maison de vie reste toujours en attente, bien que divers documents aient été rassemblés (des dossiers de projets similaires d'autres associations) qui permettront de poser les questions de méthodologie. Se pose néanmoins le problème récurrent de trouver des familles partenaires pour réaliser cette maison de vie.

Pour rappel, sachant qu'il faut entre 8 et 10 ans minimum pour monter un tel projet et compte tenu de l'âge de Lou (12 ans), il est important que se développe ce projet.

Par ailleurs, un autre dossier reste en souffrance : la recherche fondamentale sur le syndrome de Morsier. Bien qu'apparemment

Conclusions

En conclusion, l'exercice 2010 fut particulièrement riche et conséquent en termes de développement et d'actions.

Les projets de la Fondation étant porté par son seul président, Luc Boland, on ne peut imaginer une augmentation de ses activités dans la situation actuelle.

Il revient au CA de déterminer les politiques futures de la Fondation, dans les objectifs fixés par les statuts.

Projets 2011

Les projets pour 2011 sont :

- La recherche de financement et actions de récoltes de fonds (spectacle, vente aux enchères...)
- Un événement et une communication pour les 5 ans de la Fondation Lou
- Le développement du projet de maison de vie pour Lou
- La réalisation du film pour « delphus »
- L'achat et envoi de matériel pour Richard en Haïti
- La structuration d'un réseau d'échange entre parents d'enfant porteur du syndrome de Morsier.

Rapport financier 2010

Comptes annuels 2010 :

Le solde des comptes de la Fondation Lou étaient, au 31/12/2010 de +73.981,68 €

- 4.798,06 € sur le compte courant 001-4923994-59
- 5.344,20 € sur le compte EVENT 001-5348335-25
- 743,48 € sur le compte DVD 001-5377204-85
- 845,99 € sur le compte DONS 001-5377195-76
- 42.249,95 € sur le compte épargne 035-5821634-26
- 20.000 € sur le compte Projet Lou 035-7260829-32

A ce montant, il convient de rajouter 2.218,38 € en caisse (liquide), soit un total de :
76.200,06€

Relevé des encaissements et dépenses 2010 :

(soit 42.209,17 € d'encaissements et 48.927,46 € de dépenses)

- Exploitation de « Lettre à Lou » :

- a. Ventes :

- En 2010, la vente de 117 DVD a rapporté 1.561,94 € (-30 DVD par rapport à 2009 / -140 par rapport à 2008 et -129 par rapport à 2007).

- Comme souhaité lors du dernier C.A. de 2009, la valeur du stock restant a été réduite dans le bilan financier à concurrence de 80 % (soit une dévaluation des stocks d'un montant de 41.323,26 €)

- a. Concession de droits :

- Concernant « Lettre à Lou », la Fondation a conclu une négociation (entamé en 2009) d'un contrat de concession de droit pour l'adaptation, la duplication et la commercialisation de 500 DVD avec une association à Taïwan pour un montant de 1.500 \$ (soit 1.013,36 €). Au-delà de ces 500 unités, la Fondation Lou percevra 3 US \$ par exemplaires vendus.

- Pour l'année 2010, le film « Lettre à Lou » a donc rapporté 2.590,75 €

- Aucune dépenses dans ce dossier en 2010.

- La Plateforme Annonce Handicap :

- (voir annexe : comptabilité analytique de la FL)

- Clôture des comptes de la PAH :

- Recettes :

- Depuis le début du projet PAH (2007) jusqu'à la création de l'asbl (fin 2010), celui-ci a été financé à concurrence de 85.702 € (dont 14.773 € dépensés en direct par l'Awiph et donc non encaissé), soit un financement en gestion propre de 70.929 €, émanant de diverses sources dont Cap48, des ministères et administrations, des mutuelles et la banque Cera. Pour rappel, dans ce financement, la Fondation Lou a également participé pour un montant de 6.043 € en 2008, correspondant à l'engagement contractuel de Luc Boland à l'organisation du séminaire de 2008.

Sur ce financement en gestion par la Fondation Lou, 46.554 € ont été encaissés jusqu'en fin 2010.

Le solde des subsides encore impayés en 2010 et qui seront perçus en 2011 (à la reddition des comptes) est d'un montant total de 24.375 €.

Dépenses :

Sur cette même période 2007 - 2010, 54.224 € de dépenses ont été effectués.

Au terme de l'année, la Fondation Lou a donc avancé 7.670 € en 2010 (et 16 € début 2011) dans l'attente du paiement du solde des subsides prévus en 2011 (à la reddition des comptes).

Décompte final :

Au décompte, un bénéfice de 16.705 € se dégage du projet PAH 2007 > 2010 pour la poursuite du projet PAH au sein de l'asbl en 2011. Ce montant sera versé à l'asbl en 2011, une fois les subsides reçus et la balance des paiements positive (décompte de l'avance faite par la Fondation Lou de 7.670 € + 16 € soit 7.686 €).

En conclusion, sur les 24.375 € à encore recevoir, 16.689 € seront versés en 2011 à l'asbl à la reddition des comptes ou conventions.

Enfin, le projet PAH, aura coûté en tout et pour tout 6.043 € à la Fondation Lou.

- Les projets EOP ! (congrès EACD & Festival 2011) :

Tout comme la PAH, le projet de festival dans le cadre du congrès EACD a été presque totalement financé par l'organisateur du congrès (HUDERF) (2.618 €) et par le cabinet de la Ministre Huytebroeck dont le paiement du subside (5.000 €) interviendra en 2011 (soit un total de 7.618 €).

Le total des dépenses pour le congrès EACD a été de 8.074,55 € pour un financement de 7.618 € (perte de 456,55 €).

Par ailleurs, la Fondation Lou a offert à l'asbl EOP ! les coûts d'inscriptions au moniteur belge (soit 121,90 €) et pris de nombreux contacts en vue de lancer le projet d'un festival récurrent. Les dépenses ainsi engagées ont été de 269,04 €.

Le total des dépenses des projets EOP ! s'élève donc à 8.343,59 €.

En conclusion : les projets EOP ! ont représenté un investissement de 725,59 € à charge de la Fondation Lou.

- Prestations de conférencier :

Luc Boland a donné quatre conférences débats au cours de l'année 2010 (dont 3 bénévoles / gratuites).

Les perceptions ont été de 323,22 € et les dépenses salariales (salaire de conférencier) et autres frais (stationnement) ont coûté 255,94 €

- Action Evénements FL (« Noces de vents ») :

La soirée « Noces de vent » a rapporté 6.158,49 € en achat de places (HTVA) et 282,95 € de dons.

Les couts de cette soirée s'élèvent quant à eux à 1.989,93 € (TVA et dépenses qui seront débitées en 2011 et donc imputées au bilan 2011), mis à part une dépense de 10 €.

Le bénéfice net de cette opération est donc de 4.451,11 € (émanant de l'achat des places + des dons)

- Actions Lou : « delphus » (delphinothérapie pour Lou) :

Les coûts de la delphinothérapie étant gratuits pour Lou (voyage compris) mais relativement élevés pour les accompagnateurs (1.136 €), il a été décidé en accord avec Claire Bailly (comptable de la FL) que la Fondation Lou prendrait en charge le voyage en avion des parents (soit 759 €), pendant que le « budget familial » prendrait en charges tout le reste, soit : l'accompagnement de sa sœur Eva qu'il semblait essentiel de ne pas exclure d'une telle perspective (337 € remboursés à la FL), les coûts d'hôtellerie sur place (soit 1.374 € payé directement et donc PAS dans la compta de la FL), ainsi les dépenses sur place (taxi, extra etc.).

- Film « delphus » :

Pour rappel, suite au images filmées sur place par Luc Boland, l'association « delphus » a commandé un film à la Fondation Lou pour un budget de 2066,12 € (payé en 2010) et qui sera réalisé début 2011.

- Association de parents IRSA :

L'opération des auxiliaires bénévoles pour Lou et d'autres enfants de l'IRSA, organisée par l'association de parents de l'IRSA que préside Luc Boland n'a engendré aucun coût financier.

Par contre, afin d'aider cette nouvelle association à se faire connaître auprès des autres parents de l'école, la Fondation Lou (en accord avec Claire Bailly - trésorière) a offert les couts d'une action « Mémo » (Une fiche signalant les numéros de téléphones utiles de l'école aux parents). Ces coûts ont représenté 336,36 €. Si l'association de parents devait rencontrer de substantielles rentrées financières, il est convenu qu'elle rembourserait alors la Fondation Lou.

- Dons :

2.352,45 € de dons ont perçus en 2010 (dont les 1.000 € pour le jeune Haïtien), ventilés comme suit :

- 1.069,5 € de dons versés sur le compte « DONS » (- 5.181,75 € par rapport à 2009 / -3.425,30 € par rapport à 2008 / -2.074,5 par rapport à 2007).
- 282,95 € de dons donnés manuellement lors de la soirée « Noces de vent »

- Divers / charges :

Mis à part cet investissement matériel, les dépenses courantes et frais de fonctionnement de la Fondation ont représenté une charge totale pour 2010 de 2.258,80 € ventilée comme suite :

- Frais divers de déplacements: 150,27 €
- Abonnement Proximus du GSM de la Fondation + connexion internet mobile : 374,66 €.
- Frais postaux : 14,90 € (faibles dépenses justifiés par la réserve de timbres de 2008)
- Fournitures de bureau (papeterie et impression) : 54 € (vu la quantité de travail fourni pour la PAH, ce type d'achat a surtout été mis à charge du budget PAH en contrepartie du matériel et des télécom de la FL mis à disposition)
- Frais d'hébergement sites internet (a-lou.com & fondationlou.com) : 240€
- Logiciel informatique « Fetch » (pour gestion des sites web) : 23,68 €
- Frais réparation informatique (honoraires): 50 € (restauration des données sur le nouvel ordinateur)
- Frais de mission / représentation (restaurant) : 87,90 € (2 notes)
- Dons et cotisations : 130 € (Don à cap48 : 50 € / Cotisation Afrom : 30 € / Cotisation Asso Volontariat : 50 €)
- Frais de formation:: 75 € (Luc Boland s'est inscrit à une formation sur le handicap donnée aux facultés de Namur, mais devant la charge de travail, il n'a pu poursuivre le cursus).
- Frais comptabilité : (cabinet Vileyn) : 851 €
- Frais d'assurance : 109,39€ (assurance couvrant les volontaires / bénévoles aidant la Fondation).
- Frais de Moniteur : 92 € (modification des statuts > nouveaux administrateurs en 2009)

Par rapport aux années précédentes, les charges courantes ont diminués de -198 € par rapport à 2009 (2.456 €), de - 2.576 € par rapport à 2008 (4.835 €) et de -1.053 € par rapport à 2007 (3.312 €).

Charges et produits financiers :

- Frais bancaires : 127,77 € (126,62 € vu unedebalance de paiement de 1,5 €)
- Intérêts bancaires : 956,48 €

Installation, machine et outillage :

En 2010, la Fondation Lou a acquis un ordinateur, celui que Luc Boland mettait à disposition de la Fondation étant tombé définitivement en panne.

Coût : 1.651,24 € - amortissement annuel de 550,41 €

Note générale sur le bilan abrégé BNB :

Le bilan comptable et fiscal (BNB) présente un excédent des revenus sur les dépenses (= un bénéfice) pour l'année 2010 de **51.661,51 €** malgré la dévaluation des stocks de DVD. Cela est dû à l'abandon définitif du solde de l'apport de 105.000 € de Madame Boon.

Conclusions

Si l'on fait le bilan financier des actions de la Fondation Lou, on peut conclure que l'ensemble des projets développés par la Fondation Lou (la PAH, le festival « EOP ! », les conférences etc.) ont été autofinancés.

En 2010, les actions en faveur de Lou ont coûté 759 € (la delphinothérapie).

Les coûts de fonctionnement restent sous contrôle et réduits au minimum grâce à la mise à disposition des infrastructures privées des parents de Lou.

Les dépenses ont été plus importantes que les rentrées, dans l'attente du versement des subsides. L'année 2011 permettra de compenser cette balance négative. La fondation disposant de fonds, elle n'a perdu que les intérêts de ces montants avancés sur les projets (EOP ! et PAH).

En ce qui concerne le financement de la Fondation, les dons en 2010 se sont fortement tassés, après une croissance régulière de 1.000 à 1.500 € chaque année pour atteindre 6.251 € en 2009.

La vente des DVD étant elle aussi réduite.

Se pose donc la question du financement futur de la Fondation Lou au delà de l'organisation d'événements.

En vous remerciant de votre attention.

Luc Boland
Président

Documents annexés :

- bilan abrégé BNB
- Comptabilité analytique de la Fondation Lou
- Compta dépenses et recettes EOP ! 2010
- Compta dépenses PAH 2007-2010
- Compta recettes PAH 2007-2010